

Au dix-huitième siècle, il est bien rare qu'un livre se publie sous le titre de roman : le mot fait honte, le genre n'a pas encore conquis ses lettres de noblesse. Lorsque Scarron publie la première partie du *Roman comique* en 1651 (le mot prend alors un t), la revendication du genre est une pirouette bouffonne destinée à faire rire. En témoigne la dédicace au cardinal de Retz :

« Aussi vous ai-je destiné mon roman dès le temps que j'eus l'honneur de vous en lire le commencement, qui ne vous déplut pas. C'est ce qui m'a donné le courage de l'achever plus que tout autre chose, et ce qui m'empêche de rougir en vous faisant un si mauvais présent. Si vous le recevez pour plus qu'il ne vaut, ou si la moindre partie vous en plaît, je ne me changerois pas au plus dispos homme de France. Mais, Monseigneur, je n'oserois espérer que vous le lisiez ; ce seroit trop d'etemps perdu à une personne qui l'employe si utilement que vous faites et qui a bien autre chose à faire. »

Le roman de Scarron se définit, se revendique même comme une bouffonnerie ; il tire son efficacité comique de sa propre dévalorisation. Scarron s'installe dans un genre en pleine déshérence, comme en témoigne cette remarque au sujet de Roquebrune, au chapitre 21 :

« il étoit occupé à conter ses prouesses à quelques dames qui s'étoient approché des comédiennes, auxquelles il ne promettoit pas moins que de faire un roman en cinq parties, chacune de dix volumes, qui effaceroit les Cassandre, Cleopâtre, Poléxandre et Cyrus, quoique ce dernier ait le surnom de Grand, aussi bien que le fils de Pepin ».

La tradition du roman héroïque, dont *Don Quichotte* avait annoncé déjà la fin, s'est perpétuée dans le roman baroque : mais dès la deuxième moitié du dix-septième siècle, toute cette littérature semble morte, est synonyme de longueur et d'ennui.

Ce sera l'un des enjeux des Lumières que d'opérer la rénovation du roman, de le rétablir, sur des bases entièrement nouvelles, comme le grand genre par excellence. Mais ce rétablissement commence par l'expérience d'une grande dépression. Dans la première moitié du dix-huitième siècle, on recense environ neuf cents titres publiés, correspondant à des ouvrages de fiction en prose¹. Le mot roman n'y apparaît qu'une demi douzaine de fois, une seule fois avant 1740.

C'est ainsi que *Gil Blas* se définit par son titre comme « histoire », « aventures », voire comme « vie »². La longueur n'y fait rien : *Les Illustres françaises* de Robert Challe ne se définissent pas plus comme recueil de nouvelles, mais comme « histoires véritables³ ». C'est dans le même esprit que Marivaux écrit non un roman, mais une *Vie de Marianne*, définie par son titre, de façon interchangeable, comme « vie... ou aventures »⁴. Même

¹ R. Pomeau et J. Ehrard, *Littérature française. De Fénelon à Voltaire*, Arthaud, 1989, chap. V, p. 176.

² *Histoire de Gil Blas de Santillane* par M. Le Sage, Paris, veuve Ribou, 1715 ; *Les Aventures de Gil Blas de Santillane* par Le Sage, Amsterdam, Oosterwyk, Steenhouwer et Uytwerf, 1720. Une suite de ce roman paraît sous le titre *La Vie de Don Alphonse Blas de Lirias, fils de Gil Blas de Santillane*, Amsterdam, Meynard Uytwerf, 1744, rééd. 1754.

³ *Les Illustres françaises. Histoires véritables*, [Paris], Compagnie des libraires, 1723, titre inchangé dans les éditions de 1725, 1731, 1737, 1748, 1775, 1780

⁴ *La Vie de Marianne, ou Les aventures de Mme la comtesse de ****, par M. de Marivaux, Paris, Prault, à partir de 1731 ; titre inchangé dans les rééditions successives

évitement du mot roman pour *Le Paysan parvenu*, qui se présente comme des « mémoires⁵ ». Les mémoires ne sont pas un genre différent des aventures, comme en témoigne les *Mémoires et aventures d'un homme de qualité*⁶ de Prévost. *Manon Lescaut*, contenue dans ces *Mémoires et aventures*, ne connaît pas d'édition séparée avant 1753 : c'est alors comme « histoire » qu'elle se fait connaître⁷. *Cleveland* ne se donne pas non plus pour un roman, mais pour une « histoire⁸ ». Même contournement du roman de la part de Crébillon : *L'Écumoire* est une « histoire japonaise⁹ » ; *Les Égaréments du cœur et de l'esprit* sont des « mémoires¹⁰ » ; *Le Sopha* est un « conte moral¹¹ ».

*La proscription des romans*¹²

La censure des livres était du ressort du garde des sceaux, qui nommait un directeur général de la librairie. De 1727 à 1737, le garde des sceaux fut Germain Louis Chauvelin (1685-1762), l'inventeur de la Permission tacite qui assouplissait le système de l'approbation et privilège du roi et prenait en compte les intérêts économiques du commerce de la librairie.

Le 21 février 1737, Chauvelin est renvoyé et exilé ; Henri François d'Aguesseau (1668-1751) lui succède. Il a déjà plusieurs fois occupé cette fonction et signera en 1746 le privilège de l'*Encyclopédie*. Ce magistrat intègre, ouvert aux idées des Lumières, est pourtant à l'origine d'une curieuse législation sur la publication des romans, qui équivaut quasiment à leur interdiction. Cette Proscription des romans vise tout spécialement les romans périodiques qui, jugés dangereux par le Pouvoir, n'obtiennent quasiment plus jamais le privilège. Sous prétexte d'immoralité, c'est leur portée subversive et critique qui est visée.

Dans l'immédiat, la portée de cette mesure fut limitée : les romanciers publièrent à l'étranger ou en France clandestinement (Crébillon fils, Marivaux, Prévost).

Par exemple *Le Sylphe* de Crébillon est publié à Paris avec privilège en 1730 chez Delatour, en 1735 chez Prault (l'éditeur de *La Vie de Marianne*), puis à La Haye chez Chastelain en 1737 et, sans nom d'auteur ni d'éditeur ni de lieu, en 1739.

Les Égaréments du cœur et de l'esprit sont publiés avec privilège chez Prault fils en 1736 et la même année à La Haye chez Neaulme. Prault fils réédite le roman en 1739 avec approbation et privilège du roi, mais le privilège est celui de déc. 1735, obtenu par Prault pour 6 ans. Toutes les éditions ultérieures sont par Jean Neaulme à La Haye (41,

⁵ *Le Paysan parvenu, ou les Mémoires de M****, par M. de Marivaux, La Haye, Rogissart et sœurs, 1734-5, titre inchangé dans les rééditions de 1737, 1748, 1762, 1764, 1772, 1781.

⁶ *Mémoires et aventures d'un homme de qualité qui s'est retiré du monde*, Paris, veuve Delaulne, 1728.

⁷ *Histoire du Chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, Amsterdam et Paris, Didot, 1753.

⁸ *Le philosophe anglois, ou Histoire de Monsieur Cleveland, fils naturel de Cromwell, écrite par lui-même, et traduite de l'anglois par l'auteur des "Mémoires d'un homme de qualité"*, Paris, Didot puis Guérin, 1731-1732.

⁹ *Tanzai et Néadarné. Histoire japonoise*, Pékin [i. e. Paris], Lou-Chou-Chu-La, 1734 ; puis *L'Écumoire. Histoire japonoise. Par Mr de Crébillon le fils*, A Londres, Aux dépens de la Compagnie, 1735.

¹⁰ *Les Égaréments du cœur et de l'esprit, ou Mémoires de M. de Meilcour*, Paris, Prault, et La Haye, Gosse et Néaulme, 1736-1738.

¹¹ *Le Sopha couleur de roze, conte moral*, A Gaznah, De l'Imprimerie du Très-Pieux, Très-Clément & Très-Auguste Sultan des Indes [Paris, Prault, 1739 ?, rééd. 1742] ; *Le Sopha, conte moral, par M. de Crébillon*, se trouve en Hollande, chez les libraires, 1745 ; *Le Sopha, conte moral*, A Pékin, chez l'imprimeur de l'empereur, 1749.

¹² Sur cette question, voir Georges MAY, *Le Dilemme du roman au XVIIIe siècle : étude sur les rapports du roman et de la critique (1715-1761)*, PUF, 1963 ; Wilhelm GRAEBER, *Der englische Roman in Frankreich : 1741-1763. Übersetzungsgeschichte als Beitrag zur französischen Literaturgeschichte*, Heidelberg, Universitätsverlag, C. Winter, coll. « Studia Romanica », 1995, 369 p.

42, 45, 48, 51, 52, 58, 60, 61, 64), jusqu'à celle de 1765, à nouveau chez Prault avec privilège.

Autre exemple, les quatre premiers tomes du *Cleveland* de Prévost sont publiés, dans sa version française, à Utrecht, entre 1731 et 1732, chez Étienne Néaulme, le frère de Jean Néaulme, l'éditeur de La Haye. Les volumes publiés en 1732 à Paris sont mutilés par le censure, un 5^e tome paraît sous le manteau avec les passages retranchés, et les tomes 6 à 8 sont imprimés entre 1738 et 1739 clandestinement par Prault à Paris, mais en conservant la mention « à Utrecht, chez Étienne Neaulme ». La 1^{ère} édition ouvertement française est celle de Rouen, par la Veuve Dumesnil, en 1781.

À plus long terme, cette proscription des romans fut une catastrophe : il n'y eut pas de génération suivante de romanciers ; la place fut occupée par les traductions de l'anglais, notamment *Pamela* de Richardson en 1741 et *Joseph Andrews* de Fielding, parodie du précédent, en 1744. *Joseph Andrews* fut interdit par la censure et est publié « à Londres », c'est-à-dire soit réellement à l'étranger, soit clandestinement en France.

Il faut attendre ensuite les années 60 pour la renaissance du roman français, fortement influencé par le modèle anglais : *La Nouvelle Héloïse* de Rousseau publiée en 1764 ; *La Religieuse* de Diderot, écrite en 1760, et diffusée manuscritement via la *Correspondance littéraire* entre 1781 et 1782 ; *Les Sacrifices de l'amour, ou lettres de la vicomtesse de Senanges et du chevalier de Versenay* de Claude Joseph Dorat, publiées en 1771 par Delalain, à Amsterdam « et se trouve à Paris ».